

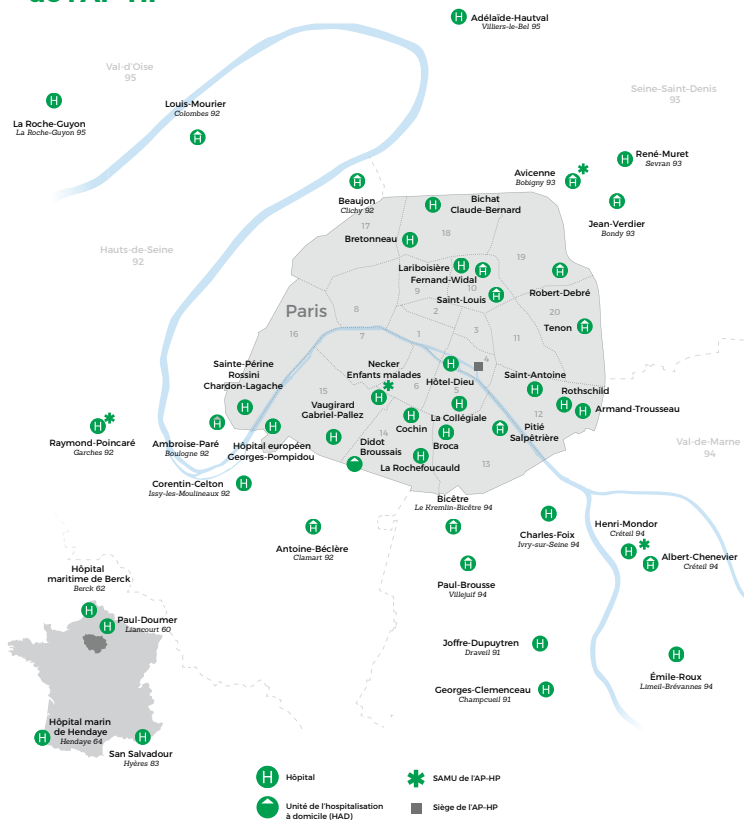


ACCOMPAGNER

**C**omment savoir si une personne  
est hospitalisée ou accueillie  
aux urgences à l'AP-HP ?

**01 40 27 40 27 - 7j/7 de 8h30 à 17h30**

# Les hôpitaux et sites de l'AP-HP



Un numéro unique  
à disposition de tous

**01 40 27 40 27**

---

7 jours sur 7  
de 8h30 à 17h30

---



**Vous êtes inquiet-e- et sans nouvelles  
d'une personne ?**

**Le pôle des recherches de patients à l'Assistance  
Publique -Hôpitaux de Paris** peut, sous certaines  
conditions, renseigner le public et les professionnels  
sur la situation d'une personne, son hospitalisation  
éventuelle, ou son accueil aux urgences.

Sur simple appel téléphonique, l'identité demandée  
est recherchée dans un fichier informatique centralisé.

## Attention

Ces recherches dans l'intérêt du patient obéissent à certaines règles.

- **L'accord du patient est obligatoire** pour communiquer son lieu d'hospitalisation à un tiers. En effet l'AP-HP respecte le principe de confidentialité.

**En cas de refus du patient**, le pôle des recherches de patients hospitalisés

signale simplement sa présence au sein d'un hôpital de l'AP-HP, sans préciser le nom. Dans certains cas, l'AP-HP refusera toute indication.

- De même **l'accord des parents est nécessaire pour indiquer à un tiers la présence à l'hôpital d'un enfant mineur.**

## Important

Ce service ne permet pas :

- de joindre directement par téléphone un patient hospitalisé ou le service où il est pris en charge.
- de retrouver les patients hospitalisés dans d'autres hôpitaux que ceux de l'AP-HP (autres hôpitaux publics, cliniques privées...).

**Le pôle des recherches de patients hospitalisés contribue à l'identification des patients inconscients, désorientés, amnésiques ou vulnérables.**

**Le pôle intervient aussi en soutien des enquêtes de la police judiciaire en cas de disparitions inquiétantes.**

En effet, le pôle est prévenu par les hôpitaux de l'arrivée dans l'un de leurs services, d'un patient non identifié ou à l'identification incertaine.

Le recueil et la coordination d'informations telles que :

- la description du patient,
  - ses particularités physiques et vestimentaires
- le contexte et les circonstances de son entrée à l'hôpital peuvent alors permettre de faire le rapprochement avec l'appel de familles, proches, services sociaux, hôpitaux, associations caritatives ou les services de police à la recherche d'une personne disparue ou en fugue.

## POUR INFORMATION

Le pôle des recherches de patients hospitalisés de l'AP-HP écoute, renseigne et oriente les usagers de l'hôpital.

Il répond à un réel besoin de service en traitant plus de 55 000 demandes par an émanant du public, des professionnels, ou des hôpitaux.

Il permet ainsi de résoudre des situations délicates dans l'intérêt du patient de ses proches et de sa famille.

## Pour en savoir plus

<http://www.aphp.fr/comment-savoir-si-une-personne-est-hospitalisee-lap-hp>